

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle 2024

Cher(e) membre de la Fédération québécoise de naturisme,

Vous êtes cordialement invité(e) à votre Assemblée générale annuelle, au cours de laquelle nous discuterons :

Des réalisations de la dernière année ;

Du bilan financier ;

Des nouveaux règlements généraux ;

Des projets futurs.

Votre participation est essentielle pour prendre des décisions importantes pour votre organisation.

Date : dimanche 24 novembre 2024

Heure : 13 h 30 (notez que l'accueil se fera dès 13 h)

Lieu : virtuelle sur Zoom ([lien vers la rencontre](#))

Identification et caméra obligatoires

Code vestimentaire : nudité optionnelle

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et présentation du conseil sortant
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2023 ([procès-verbal](#))
6. Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA de 2023
7. Présentation des rapports des membres du conseil d'administration ([bilan financier](#), [sommaire financier](#))
8. Ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2023-2024

9. Présentation des rapports d'activités des sections (GNQ, GNM, GNE et JNQ)
10. Comité sur les orientations et actions prioritaires de la Fédération
11. Présentation et adoption des règlements généraux
 - a. Dépôt du rapport et présentation du travail exécuté par le comité ([Rapport](#))
 - b. Présentation des nouveaux règlements généraux ([Anciens règlements](#)) ([Nouveaux règlements](#))
 - c. Explication des points importants et des différences
 - d. Discussion (la présidence d'assemblée décidera du temps alloué selon la disponibilité à l'horaire)
 - e. Vote des membres
12. Prix reconnaissance Pierre Côté
13. Élections des membres du conseil d'administration (deux postes en élection et deux postes de cooptés à confirmer)
14. Pause (la présidence d'assemblée décidera de la nécessité et du temps de la pause)
15. Présentation du nouveau conseil d'administration (la présidence d'assemblée, avec le président de la Fédération, décidera de la nécessité d'une assemblée du conseil pendant AGA)
16. Questions des membres envers le conseil et discussions sur les projets
17. Clôture de l'assemblée

Nous encourageons la participation de tous les membres. Cependant, prendre note que seules les personnes qui sont membres de la Fédération depuis au moins trois ou six mois et qui sont en règle au moment de l'AGA ont le droit de voter et de se présenter à titre d'administrateur ([Anciens règlements](#)) ([Nouveaux règlements](#)).

Lors de l'assemblée générale, le son et la caméra doivent être fonctionnels et une pièce d'identité pourra vous être demandée à des fins d'identification. Veuillez inscrire votre prénom, nom et numéro de membre. Pour ceux qui ont droit de vote, nous ajouterons « DV » devant votre nom.

Si vous êtes en couple et que les deux membres sont présents, si possible vous connecter sur deux appareils (au moins pour les élections). Ce sera plus facile pour nous, sinon veuillez nous en informer dès votre connexion svp.

Nous comptons sur votre présence pour prendre des décisions éclairées sur l'avenir de la Fédération québécoise de naturisme. Votre voix compte.

Cordialement,

Jean-François Lapointe
Président, directeur général
Fédération québécoise de naturisme